

C'est loin d'être la première fois que la Chambre vit des épisodes chargés d'émotion, mais jamais je n'avais vu quelqu'un courir après le sergent d'armes et saisir la masse. C'est arrivé à un moment où nous discutons depuis quelque temps du comportement des députés à la Chambre, sujet que nous devons avoir à l'esprit non seulement la journée où il est prévu que nous en discutons, mais bien chaque jour où nous siégeons.

Je conviens avec mon collègue de Parkdale—High Park que le Règlement est très vague à cet égard. Je suppose que, lorsque le Règlement a été étudié en comité et que des recommandations ont été faites, personne ne s'est imaginé qu'un député un jour courrait après le sergent d'armes pour saisir la masse.

La question du décorum dans cette enceinte est une question très sérieuse. Si les 295 députés de la Chambre décidaient de ne pas respecter les décisions de la présidence et même de s'en prendre au sergent d'armes au moment où il exerce ses fonctions à la fin de la journée après l'ajournement, la Chambre ne pourrait simplement plus fonctionner. Nous devons donc prendre cette question très au sérieux.

J'ai pu voir, hier soir, l'expression sur le visage du sergent d'armes, qui se tenait à quelque six ou sept pieds de moi, lorsqu'il s'est rendu compte que quelqu'un essayait de lui enlever la masse. C'est un geste tout à fait inacceptable, monsieur le Président, et je crois que cela montre bien pourquoi nous devons examiner sérieusement notre comportement à la Chambre.

Nous ne devons pas nous contenter de parler de la nécessité de rehausser le décorum à la Chambre, d'être polis les uns envers les autres et de respecter le Parlement en tant qu'institution. Nous devons agir en conséquence dans l'exercice de nos fonctions à la Chambre.

Les députés doivent essayer de maîtriser leurs émotions. La masse représente l'autorité de la présidence, et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle est à la tête du défilé lorsque nous entrons dans cette enceinte chaque jour. La masse est le symbole de l'autorité de la présidence et, par conséquent, on ne doit pas y toucher de quelque manière que ce soit. Il ne fait pas de doute que le geste posé hier, monsieur le Président, était une contestation de votre autorité à la Chambre.

Privilège

Hier soir, le Président a rendu la bonne décision relativement à la question de privilège et a ajourné la Chambre. Tout était conforme au Règlement. Je suis d'accord avec mon collègue qui a soulevé cette question pour dire que nous ne devons pas prendre ce genre de situation à la légère. Nous devons protéger l'autorité de la présidence si nous voulons assurer le bon fonctionnement de la Chambre. Nous devons aussi protéger l'image des députés si nous ne nous conduisons pas bien à la Chambre.

J'appuie donc les remarques de l'orateur qui m'a précédé et je vous demanderais, monsieur le Président, de prendre cette affaire très au sérieux, car je n'ai jamais été témoin d'un incident de ce genre au cours des nombreuses années que j'ai passées ici jusqu'à maintenant et cela ne devrait jamais se répéter. Je crois que les députés doivent réfléchir et se rendre compte que, si nous voulons siéger au Parlement du Canada, il vaudrait mieux que nous commençons à traiter la Chambre, le Parlement en tant qu'institution et l'autorité du Président de la Chambre avec la plus grande dignité, afin de pouvoir nous occuper des affaires des Canadiens avec respect.

M. le Président: Pour que la Chambre sache comment nous allons procéder, je vais donner la parole au député de Calgary—Ouest, puis au député d'Eglinton—Lawrence et au député de Thunder Bay—Nipigon. Ensuite, suivant la disposition de la Chambre, je donnerai la parole au député de Port Moody—Coquitlam.

M. Jim Hawkes (Calgary—Ouest): Monsieur le Président, moi aussi, j'étais présent à la Chambre hier soir et j'ai été témoin des événements qui s'y sont déroulés. Je crois que la description qui en a été faite est exacte et que les bandes vidéo le confirment. À mon avis, nous n'avons d'autre choix que d'appuyer la motion proposée par le premier orateur aujourd'hui.

Vendredi dernier, j'ai eu l'occasion d'aborder ici la question du décorum à la Chambre. J'ai tenté à ma façon d'expliquer pourquoi j'estimais que, lorsque la Chambre tolère que des députés manquent de respect, les gens à l'extérieur de la Chambre ont du mal à percevoir de façon positive la Chambre et le rôle important qu'elle joue dans notre société. J'ai ajouté qu'il fallait que les députés s'unissent et fassent preuve de courage pour mettre un terme à cela, si nous voulions un jour redonner à cette institution toute l'estime qu'elle mérite.

De façon peut-être plus éloquente que je ne pourrais le faire, un électeur de Melville, en Saskatchewan, nous a livré ses impressions. À mon arrivée à la Chambre ce matin, j'ai trouvé une lettre de trois pages qu'un M. Almasi a envoyée au député de Port Moody—Coquitlam.